



20-07-2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le lundi 20 juillet 2020, à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 186, rue Principale Sud, à Maniwaki et à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Madeleine Lefebvre et Sophie Beaudoin, Messieurs les conseillers Sonny Constantineau, Maurice Richard et Philippe Laramée, formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Francine Fortin.

Sont également présentes : Mesdames Karine Alie Gagnon, directrice générale et Louise Pelletier, greffière.

Est absent : Monsieur Marc Gaudreau, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Francine Fortin, mairesse, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

R2020-07-340 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sophie Beaudoin, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

R2020-07-341 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2020

Il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Maurice Richard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 juin 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Roland Dault demande que des mesures d'atténuation de vitesse soient mises en place sur la rue Notre-Dame. Il dit être inquiet pour la sécurité des gens.

La conseillère Madeleine Lefebvre mentionne qu'elle a rencontré M. Dault à ce sujet.

La mairesse avoue que c'est une problématique majeure sur le territoire de la Ville de Maniwaki et que des discussions sont déjà entamées sur le sujet. Elle confirme que la Sûreté du Québec est beaucoup sollicitée afin d'accroître sa présence sur les artères problématiques, mais qu'il faut également rechercher d'autres solutions.

La conseillère Madeleine Lefebvre ajoute que l'installation de bollards a été envisagée, mais considérant la présence de plusieurs camions de livraison

20-07-2020

dans le secteur, ce n'est peut-être pas la meilleure solution. Elle ajoute que la Ville de Maniwaki a à cœur de trouver des solutions.

M. Dault demande s'il est possible de baisser la limite de vitesse à 30 km/h.

La directrice générale Karine Alie Gagnon répond qu'il a été demandé au service des travaux publics d'analyser la problématique et de proposer des solutions, car il existe également un problème de visibilité. Elle ajoute que le conseil veut prendre action, mais attend les recommandations du service des travaux publics.

M. Dault ajoute que la sécurité des piétons est compromise par la vitesse de la circulation. Il a peur qu'il y ait un accident et dit ne pas parler qu'en son nom, mais qu'il est très inquiet.

La mairesse Francine Fortin ajoute que la Ville de Maniwaki est en réflexion pour trouver des solutions efficaces et les mettre en action et que c'est à la Sûreté du Québec d'effectuer des vérifications, de faire de la prévention et de donner des constats d'infraction, mais elle a un très grand territoire à couvrir.

Il est confirmé à M. Dault qu'il sera informé des mesures qui seront mises en place par une communication officielle et que le conseil apprécie sa démarche.

M. Dault ajoute qu'il pourrait y avoir installation de dos d'âne, mais que le bruit causé par les camions qui passent dessus serait très inconfortable.

La mairesse Francine Fortin répond que cela dépend des secteurs.

La directrice générale Karine Alie Gagnon spécifie qu'il a déjà été demandé à la Sûreté du Québec d'augmenter sa présence particulièrement dans ce secteur pour y effectuer des interventions plus fréquentes. Elle invite M. Dault à ne pas se gêner pour dénoncer ces problématiques.

La mairesse Francine Fortin termine en remerciant M. Dault pour son intervention.

R2020-07-342 COMPTES FOURNISSEURS – JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes fournisseurs pour les activités financières pour le mois de juin 2020 s'élève à 469 154,34 \$;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur 1 E 0024 a une retenue de 3 995,38 \$;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur 1 X 0003 est au crédit de 1 773,09 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- d'autoriser la trésorière à émettre des chèques concernant les comptes fournisseurs ci-haut mentionnés, pour un montant de 466 932,05 \$;

20-07-2020

- et que les fonds à cette fin soient appropriés aux postes budgétaires identifiés à la liste des comptes fournisseurs.

ADOPTÉE

R2020-07-343 RÉFECTION DU CENTRE SPORTIF GINO-ODJICK - FINANCEMENT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville procède au remplacement des systèmes de réfrigération au Centre Sportif Gino-Odjick pour un montant de 1 328 230 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Ville procède au réaménagement du Centre Sportif Gino-Odjick pour un montant de 1 495 500 \$ plus les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Philippe Laramée, appuyé par le conseiller Maurice Richard et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- d'autoriser la trésorière à effectuer du financement temporaire auprès de la Caisse Populaire de la Haute-Gatineau sous forme de billet à terme par tranche de 100 000 \$ selon les sommes nécessaires suite à des déboursés, et ce, jusqu'à un maximum de 3 000 000 \$;
- d'autoriser la mairesse et la trésorière à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution;
- et que la trésorière soumette mensuellement la liste du financement temporaire.

ADOPTÉE

VARIA

Aucun point ajouté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

R2020-07-344 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement de procéder à la levée de cette séance ordinaire à 19h45.

ADOPTÉE

Francine Fortin, mairesse

Louise Pelletier, greffière